

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Economie approfondie, pages numérotées de 8/13 à 9/13.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/13 à 13/13 .

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

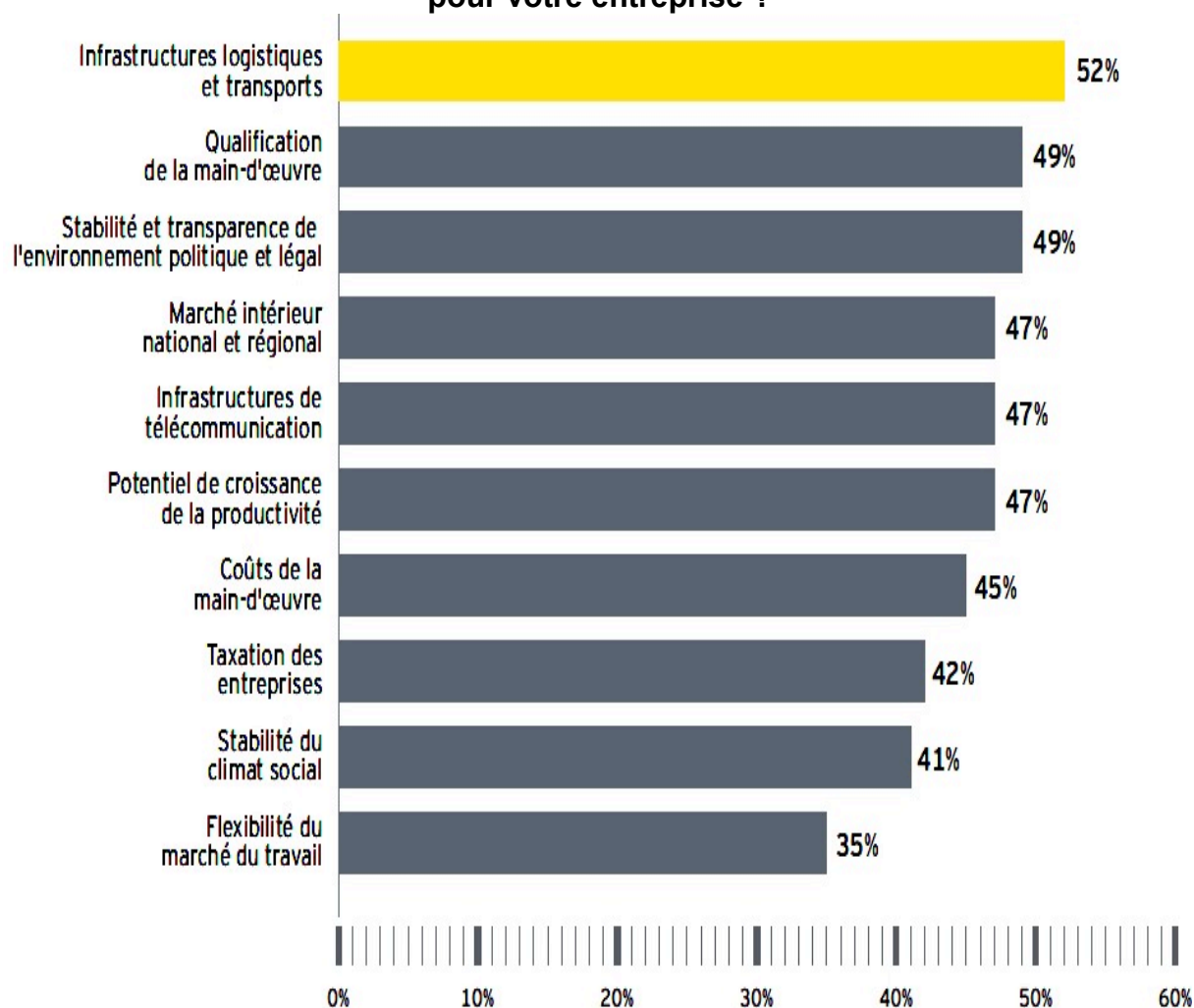
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les déterminants des stratégies d'internationalisation de la production des firmes multinationales ?

DOCUMENT 1

Quelle est l'importance des critères de localisation d'une nouvelle implantation pour votre entreprise ?



Champ : 809 décideurs internationaux.

Source : Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité de l'Europe, 2009.

Note de lecture : parmi les décideurs internationaux interrogés, 52 % considèrent que les infrastructures logistiques et transports sont un critère important de localisation d'une nouvelle implantation.

DOCUMENT 2

Coût horaire d'un salarié dans le textile en 2007 (en dollars)

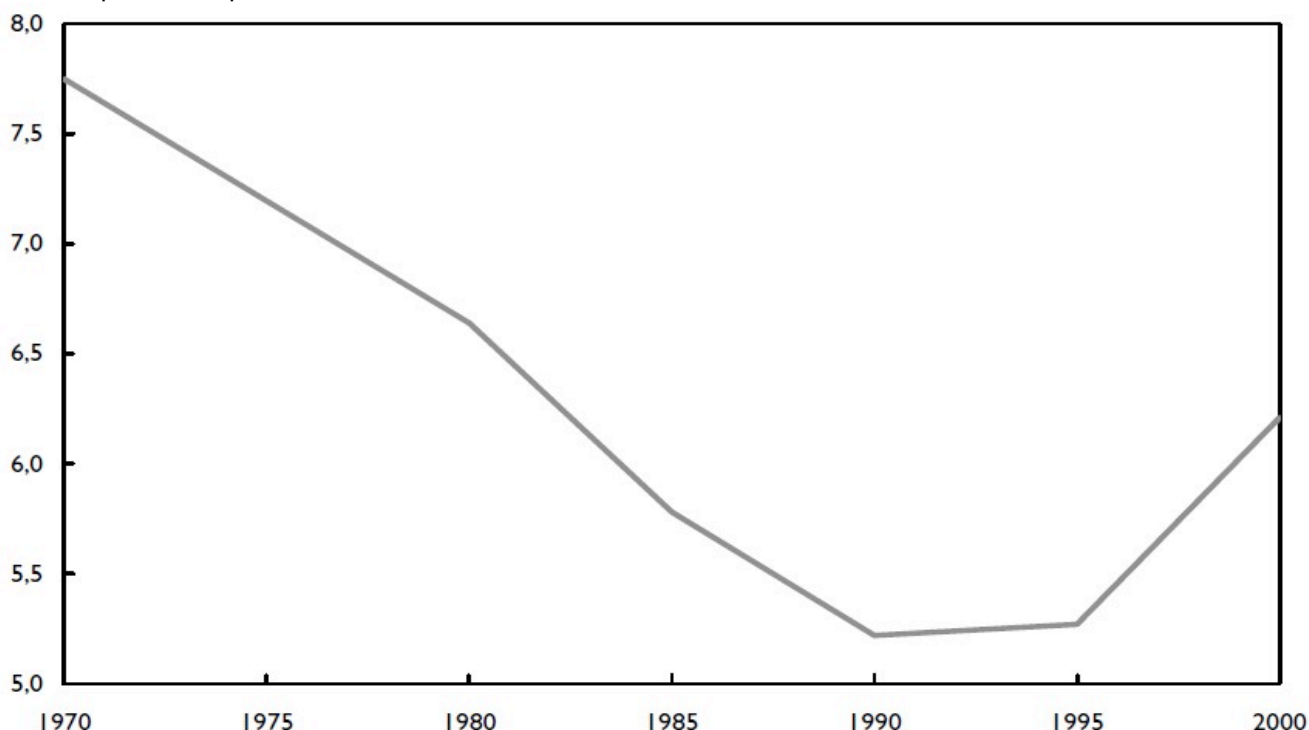
Allemagne	28,17
France	21,61
Pologne	4,62
Turquie	2,96
Maroc	2,82
Thaïlande	1,75
Malaisie	1,34
Égypte	1,02
Inde	0,69
Vietnam	0,46
Pakistan	0,42

Source : *Cahiers français*, n° 347, novembre-décembre 2008.

DOCUMENT 3

Évolution des coûts de transport depuis 1970⁽¹⁾

En % du prix des importations CAF⁽²⁾



Source : *Revue de l'OFCE*, n° 87, octobre 2003.

(1) Cela exclut le commerce des pays d'Europe centrale et orientale, des pays ayant appartenu à l'URSS (ex Fédération de Russie) et des pays socialistes d'Asie.

(2) CAF : coût assurance fret (comprend en plus du prix des produits importés, les frais d'assurance et de transport).

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

- 1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Quelles sont les caractéristiques des groupes de statut selon Max Weber ? (3 points)
2. Montrez que le PIB ne mesure pas la soutenabilité de la croissance. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités de patrimoine qu'il met en évidence.

Patrimoine en % détenu par les x % des ménages les plus riches

Masse du patrimoine détenue par :	2010
les 10 % les plus riches	48 ⁽¹⁾
les 20 % les plus riches	65
les 30 % les plus riches	77
les 40 % les plus riches	86
les 50 % les plus riches	93
les 60 % les plus riches	98
les 70 % les plus riches	99
les 80 % les plus riches	100 ⁽²⁾
les 90 % les plus riches	100 ⁽²⁾

Note : le patrimoine détenu comprend les biens immobiliers, les actifs financiers ainsi que le patrimoine professionnel pour les actifs indépendants.

(1) Lecture : en 2010, les 10 % des ménages aux patrimoines les plus élevés détiennent 48 % de la masse totale du patrimoine.

Champ : France entière 2010.

Source : d'après INSEE, *Enquêtes Patrimoine 2010*, 2011.

(2) Arrondi

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux peuvent être un facteur de cohésion sociale.

DOCUMENT 1

La vague de grèves de mai-juin 1968 constitue ce que le politologue René Mouriaux a appelé « le plus grand mouvement social de l'histoire française au 20^{ème} siècle ». [...] Par certains traits, elle ressemble aux vagues de grève qui l'ont précédée. [...] Là encore, l'Etat fait se réunir autour d'une table patronat et syndicalisme pour négocier. [...]

Les négociations de Grenelle et celles qui les ont suivies dans les branches [professionnelles] et les régions aboutissent à une augmentation de 35% du salaire minimal et de 10% des autres salaires, à une diminution du ticket modérateur⁽¹⁾ de la sécurité sociale, à une réduction d'une heure de la durée hebdomadaire du travail, et à la reconnaissance, par la loi, de la section syndicale d'entreprise. [...]

L'impact de la vague de grèves de 1968 est beaucoup plus fort sur le long terme. Par les mouvements de femmes et les mouvements écologistes qui en sont issus, elle a transformé les rapports masculin-féminin et ville-environnement. Les changements qu'elle a entraînés dans l'attitude des individus à l'égard des structures existantes, de l'ordre social et culturel n'ont pas peu contribué à la modernisation de la société française et aux bouleversements politiques qui ont caractérisé les décennies 1970 et 1980.

Source : « Le conflit social », *Histoire de la France, les conflits*, FRIDENSON Patrick, dans BURGUIÈRE André, REVEL Jacques, (sous la direction de), [1990], 2000.

(1) ticket modérateur : part d'une dépense de santé qui n'est pas prise en charge par la sécurité sociale et reste donc à la charge de l'assuré social.

DOCUMENT 2

Nous avons vu qu'un conflit, à l'intérieur d'un groupe, peut contribuer à créer son unité, ou à ramener l'unité et la cohésion lorsque celles-ci ont été menacées par des sentiments hostiles et opposés parmi ses membres. [...] Les conflits sociaux internes, qui concernent des valeurs⁽¹⁾ et des intérêts qui ne sont pas en contradiction avec les principes fondamentaux sur lesquels sont fondés les rapports [entre individus et groupes sociaux] ont un effet positif sur la structure sociale. De tels conflits rendent possible une rectification des normes⁽²⁾ et des rapports de force à l'intérieur des groupes, conformément aux besoins ressentis par les individus qui en font partie et par les sous-groupes. [...]

Le conflit, qui a pour objectif de résoudre la tension entre les antagonismes, a des fonctions stabilisantes sur les relations. En permettant l'expression immédiate et directe des revendications rivales, de [telles sociétés] peuvent améliorer leurs structures en éliminant les sources de mécontentement. Les conflits multiples qu'ils mènent servent à [...] établir l'unité. [...] Ces systèmes bénéficient d'un important mécanisme de stabilisation.

Source : *Les fonctions du conflit social*, COSER Lewis A., 1956.

(1) Valeurs : idéaux que se donne une société.

(2) Normes : règles.

DOCUMENT 3

Négociation collective, signature d'accords collectifs et grèves dans les entreprises en 2008 (en %)

Taille des entreprises	Négociations engagées		Aboutissement des négociations : entreprises ayant signé un accord parmi celles ayant négocié ⁽¹⁾	Grèves : entreprises ayant connu un arrêt de travail
	Entreprises ayant négocié (rappel 2007)	Salariés concernés		
Ensemble	16,8 (14,5)	63,9	79,1	2,4
De 10 à 49 salariés	9,1 (7,2)	11,4	74,5	0,8
50 à 199 salariés	42,9 (58,6)	48,0	78,6	5,4
200 à 499 salariés	76,7 (76,5)	78,3	86,2	16,0
500 salariés et plus	93,6 (92,8)	97,4	89,6	38,8

(1) Cet indicateur ne porte que sur les négociations engagées au niveau central de l'entreprise, et non sur les négociations menées au niveau des établissements, d'un groupe ou d'une unité économique et sociale.

Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole.

Lecture : 9,1 % des entreprises de 10 à 49 salariés ont engagé au moins une négociation collective durant l'année 2008. 11,4 % des salariés employés dans les entreprises de cette taille étaient donc potentiellement concernés par au moins une négociation. 0,8 % des entreprises de 10 à 49 salariés ont connu un arrêt collectif de travail en 2008. Dans 74,5 % des entreprises de 10 à 49 salariés ou plus ayant ouvert une négociation au niveau central, au moins un accord a été signé.

Source : *Emplois et salaires*, INSEE, Edition 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET A

Comment peut-on expliquer la mise en place de la politique de la concurrence ?

DOCUMENT

Partout où un pouvoir de monopole fait apparaître des rentes⁽¹⁾, il se produit une grosse distorsion⁽²⁾ dans l'économie. Les prix sont trop élevés, et les acheteurs passent du produit monopolisé à d'autres biens. Il est à noter que, bien que les États-Unis prétendent être une économie très concurrentielle, certains secteurs continuent manifestement à moissonner des surprofits⁽³⁾. [...]

Quand la concurrence est très restreinte, son effet réel est souvent le gaspillage, car les concurrents luttent pour être celui qui pourra exploiter le consommateur. [...] Nous voyons des preuves de recherche de rente dans les dépenses massives de recrutement de clients pour les cartes de crédit ou les téléphones mobiles. L'objectif ici devient d'exploiter les clients le plus possible et aussi vite que l'on pourra, par des commissions et des facturations qui ne sont ni compréhensibles ni prévisibles. Les compagnies font de gros efforts pour rendre difficile toute comparaison des coûts d'utilisation entre deux cartes de crédit, car, si cette opération était possible, elle stimulerait la concurrence, et la concurrence érode⁽⁴⁾ les profits.

Les entreprises américaines, elles aussi, doivent payer beaucoup plus aux compagnies de cartes de crédit que les firmes d'autres pays qui ont su freiner certaines de ces pratiques anti-concurrentielles - et les coûts plus élevés que subissent nos entreprises sont transférés aux consommateurs américains, ce qui diminue leur niveau de vie.

Il en va de même pour les téléphones mobiles : les Américains paient des tarifs plus élevés et sont moins bien servis que les habitants de pays qui ont réussi à créer un marché plus authentiquement concurrentiel.

Source : *Le prix de l'inégalité*, STIGLITZ Joseph E., 2012.

(1) Rente de monopole: bénéfice durable obtenu par une entreprise en situation de monopole.

(2) Distorsion : déformation, déséquilibre.

(3) Surprofits : profits supplémentaires dus à un pouvoir de marché.

(4) Éroder : ici, réduire.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;*
- en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET B

Quelles sont les caractéristiques de la globalisation financière ?

DOCUMENT

La circulation internationale des capitaux est devenue depuis quelques décennies la face la plus visible de la globalisation financière. [...] [Les mouvements internationaux de capitaux] augmentent alors non seulement plus vite que l'activité, mais aussi que le commerce international, dont la progression est pourtant rendue particulièrement dynamique par l'intégration des régions émergentes⁽¹⁾ dans l'économie mondiale. [...] Cette phase d'intensification de la circulation internationale des capitaux a été ainsi étroitement liée à la place accrue des marchés financiers dans les économies occidentales.

[...] Les mécanismes de l'intermédiation financière ont profondément évolué. Longtemps, cette intermédiation est passée par les seules banques. Celles-ci collectent l'épargne, pour la plus grande part sous forme de dépôts à court terme, et accordent des crédits, sous forme surtout de prêts à long terme. Elles sont ainsi amenées à prendre différents types de risques (de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit...) et, dans ce domaine, le développement des marchés leur a apporté un appui appréciable : il a considérablement élargi les circuits de financement direct en même temps qu'il a rendu possible la circulation des risques liés aux financements accordés. [...] Grâce à l'essor des marchés de prêts « titrisés »⁽²⁾, des acteurs autres que les banques ont pu financer les prêts octroyés à des ménages ou à des collectivités locales et aussi porter une partie, voire la totalité, des risques associés. [...] En quelques années, les cadres de l'intermédiation financière traditionnelle ont ainsi littéralement éclaté : des assureurs, des fonds de pensions⁽³⁾, des fonds d'investissement⁽⁴⁾... ont, à la place des banques, pris en charge le financement et les risques d'une grande part des prêts distribués.

Source : « La régulation financière en débat. Peut-on revenir sur la globalisation financière ? », *Comprendre les marchés financiers*, Cahiers français n°361, BRENDER Anton, PISANI Florence, Mars-avril 2011.

(1) Régions du monde en développement et en croissance rapide.

(2) Transformation des crédits en actifs financiers.

(3) Institutions qui collectent et placent l'épargne des futurs retraités.

(4) Institutions qui investissent dans des sociétés sélectionnées selon certains critères.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET A

Peut-on encore parler de variables lourdes explicatives du comportement électoral aujourd'hui en France ?

DOCUMENT 1

L'élection présidentielle française diverge des élections dans d'autres pays en ce qu'elle fait l'objet d'une indécision et d'une perplexité de la part des électeurs beaucoup plus importantes lorsque s'ouvre la campagne électorale. En 2007, près de la moitié des électeurs n'a pas arrêté leur choix à cette date, une proportion qui atteint presque les deux tiers dans les jeunes générations. Et environ la moitié des électeurs n'a pas décidé de son vote avant le jour même de l'élection ! [...]

Habituellement les campagnes permettent la cristallisation progressive d'orientations qui ne sont que partiellement formées jusqu'à ce que l'enjeu de l'élection se rapprochant, il contraigne les citoyens à arrêter un choix définitif. À cet égard la France est différente : d'une part, nombre d'électeurs restent indécis plus longtemps, et beaucoup jusqu'au dernier moment, d'autre part la volatilité électorale⁽¹⁾ est importante, et tout particulièrement celle qui implique des allégeances⁽²⁾ plurielles mêlant gauche et droite.

Source : *Comment les électeurs font-ils leur choix ?*, FRANKLIN Mark, 2009.

(1) Volatilité électorale : électeurs changeant d'orientation de vote entre deux élections.

(2) Allégeance : soutien, soumission à un groupe.

DOCUMENT 2

Intentions de vote des Français en 2012 (en %)

	Vote pour François Hollande (Parti Socialiste)	Vote pour Nicolas Sarkozy (Union pour un Mouvement Populaire)
Sexe		
- Hommes	52	48
- Femmes	51	49
Age		
- 18-24 ans	57	43
- 25-34 ans	62	38
- 35-44 ans	53	47
- 45-59 ans	54	46
- 60 ans et plus	41	59
Profession de l'interviewé		
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise	30	70
- Profession libérale, cadre	52	48
- Profession intermédiaire	60	40
- Employé	56	44
- Ouvrier	58	42
Statut de l'interviewé		
- Salarié	56	44
<i>Dont salarié du privé</i>	52	48
<i>Dont salarié du public</i>	65	35
- A votre compte	39	61
- Au chômage	62	38
Dernier diplôme obtenu		
- Pas de diplôme	59	41
- BEPC/BEP/CAP/CEP	49	51
- Baccalauréat	55	45
- Bac +2	50	50
- Au moins bac +3	55	45
Catégorie d'agglomération		
- Rural	47	53
- Moins de 20 000 habitants	51	49
- De 20 000 à 100 000 habitants	54	46
- Plus de 100 000 habitants	57	43
Religion		
- Catholique	43	57
<i>Dont pratiquant régulier</i>	24	76
<i>Dont pratiquant occasionnel</i>	38	62
- Autre religion	63	37
- Sans religion	68	32
Ensemble	51,6	48,4

Source : Ipsos, Logica, Business consulting pour France télévisions, Radio France, Le Monde, Le Point, 2012.

Champ : enquête réalisée par internet du 3 au 5 mai 2012 (entre les deux tours de l'élection présidentielle) auprès d'un échantillon représentatif de 3 123 personnes inscrites sur les listes électorales (méthode des quotas).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Quels sont les effets des modes de scrutin sur la compétition politique en démocratie ?

DOCUMENT 1

Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels conduisent souvent à un dysfonctionnement du système politique ; ils favorisent le multipartisme⁽¹⁾ et donnent un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités (cas de la IV^{ème} République en France ou de l'Italie). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, lui, les alternances, mais entre seulement deux partis (au Royaume-Uni par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la V^{ème} République, a la souplesse de l'alternance et incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour.

Les scrutins proportionnels rendent difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition (la coalition qui l'emporte gouverne seule) et au prix d'une injustice dans la représentation.

Source : « Les différents modes de scrutin et leurs effets », <http://www.vie-publique.fr>, 2010.

(1) Système politique à plusieurs partis.

DOCUMENT 2

Élections législatives de 2012 en France

	% exprimés (1 ^{er} tour)	Nombre de sièges à l'issue du 2 ^e tour	% sièges à l'issue du 2 ^e tour
Extrême gauche	0,98	0	0
Front de gauche	6,91	10	1,73
Socialiste	29,35	280	48,53
Radical de Gauche	1,65	12	2,08
Divers gauche	3,40	22	3,81
Europe Écologie - Les Verts	5,46	17	2,95
Régionaliste	0,56	2	0,35
Écologiste	0,96	0	0
Autres	0,52	0	0
Le Centre pour la France	1,77	2	0,35
Alliance centriste	0,60	2	0,35
Parti radical	1,24	6	1,04
Nouveau Centre	2,20	12	2,08
Union pour un Mouvement Populaire	27,12	194	33,62
Divers droite	3,51	15	2,60
Front National	13,60	2	0,35
Extrême droite	0,19	1	0,17
Total ⁽¹⁾	100	577	100

Source : d'après les statistiques du Ministère de l'intérieur, <http://www.france-politique.fr>, 2012.

(1) Données arrondies pour les deuxième et quatrième colonnes.